



L'enseignement supérieur au défi d'une « orientation choisie »

Alors que l'afflux de bacheliers met les universités sous pression, un rapport parlementaire chiffre à 550 millions d'euros le coût des réorientations pour la seule première année du supérieur. Voilà un rapport qui tombe à point nommé. Alors que plus de 50 000 bacheliers étaient encore sans proposition d'affectation sur Parcoursup à la mi-juillet, les députés de la Loire Nathalie Sarles (La République en marche) et Régis Juanico (Génération.s) devaient présenter, mercredi 22 juillet, devant le comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale les conclusions de leur mission d'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur.

Un travail d'un an très attendu, alors que l'accès aux études cristallise, plus encore en cette fin d'année scolaire bousculée par la crise sanitaire, les inquiétudes des lycéens et de leurs familles qui peinent à se projeter vers la rentrée.

A la lecture du rapport de 155 pages que Le Monde a pu consulter avant sa diffusion, un constat ressort : si, pour les rapporteurs, la plate-forme Parcoursup, deux ans après sa création, ne parvient toujours pas à susciter une « pleine adhésion » dans l'opinion le « maillon faible », pour eux, est ailleurs. Ou au-delà : il réside dans les faiblesses d'un système d'orientation qui, de la fin du collège à l'entrée dans le supérieur, en dépit des réformes qu'il a connues et des très nombreux acteurs qu'il implique, reste « insuffisamment lisible » et « insuffisamment coordonné ». Un système « complexe à comprendre et laborieux à actionner », résume Régis Juanico. Au grand dam d'élèves qui finissent par ne plus savoir vers qui se tourner : près des deux tiers privilégieraient une information glanée sur Internet, et pas toujours sur des sites « labellisés ». Ils semblent aussi de plus en plus nombreux, dans les milieux privilégiés, à consulter des coachs privés.

Le poids des déterminismes

Egrenés au fil du rapport, puisés dans les travaux de recherches et les enquêtes, quelques chiffres viennent rappeler, mieux qu'une longue démonstration, le poids des déterminismes sociaux et territoriaux qui pèsent sur l'orientation et la capacité à se projeter. Ainsi, les élèves de Paris et des villes de plus de 100 000 habitants sont deux fois plus nombreux à postuler en classe préparatoire que les élèves des communes de moins de 2 000 habitants. Quelque 54 % des élèves des catégories populaires – contre 39 % des milieux favorisés – ont saisi seuls le plus souvent leurs choix sur Parcoursup. Signe que l'accompagnement n'est pas le même d'un lycée à un autre, ces jeunes déclarant avoir été seuls sur Parcoursup sont nombreux à regretter de n'avoir eu aucun entretien personnalisé à ce sujet (53 %) ou aucun échange avec un professeur principal (20 %). Lorsqu'ils sont accompagnés par leurs professeurs principaux, les trois quarts des lycéens se disent satisfaits. Mais près d'un tiers n'en aurait pas bénéficié.

Tout cela a des conséquences. Le taux de réussite au baccalauréat (autour de 90 % d'ordinaire, quasiment 96 % cette année) masque une autre réalité : plus de 60 % des étudiants inscrits à l'université ne valident pas la première année de licence dans laquelle ils sont engagés. Cela a un coût, aussi : quelque 550 millions d'euros sont dépensés, chaque année, dans une « orientation inappropriée ». Autrement dit, dans le changement de parcours ou l'abandon, dès la première année d'études, de la part de 90 000 jeunes. Un chiffre avancé par la Cour des comptes dans un précédent rapport sur Parcoursup repris par les deux députés.

Un suivi plus individuel

Pour passer d'une « orientation subie » à une « orientation choisie », ils formulent, entre autres préconisations, celle d'inscrire comme obligatoires dans l'emploi du temps des lycéens les cinquante-quatre heures annuelles consacrées à l'orientation. « Certains lycées font de ces heures une variable d'ajustement, affirme M. Juanico, alors qu'il est urgent de considérer l'orientation comme une matière à part entière. » Des pays le font déjà, à l'image de la Finlande. Autre proposition : préparer les élèves à l'orientation dès le collège, par des activités portant sur la connaissance de soi et la découverte des filières et métiers.

Les rapporteurs soutiennent aussi ce qu'ils dévoilent comme une « expérimentation » introduite, à compter de la rentrée de septembre, dans des établissements : en plus des binômes de professeurs principaux déjà à l'œuvre pour accompagner la réforme du lycée, interviendraient sur deux ans (en première et terminale) des « professeurs référents » pour suivre plus individuellement une douzaine d'élèves. Une nouveauté que porterait la direction générale de l'enseignement scolaire, assurent-ils, mais qui n'a pas encore été officialisée.

Des places supplémentaires dans le supérieur

10 000 places supplémentaires vont être créées, à la rentrée, dans les filières les plus demandées de l'enseignement supérieur, a annoncé la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, dans un entretien au Parisien, mardi 21 juillet. Ces créations doivent répondre, en partie, à l'afflux de 48 000 bacheliers supplémentaires, après une session record du bac. Quelque 2 000 places devraient concerner des formations de soins infirmiers. « Les demandes de formations paramédicales ont été multipliées par deux ou trois sur Parcoursup », a-t-elle expliqué.

Mattea Battaglia